



Municipalité Saint-Édouard-de-Maskinongé

3851, rue Notre-Dame, Saint-Édouard-de-Maskinongé (Québec) J0K 2H0

Téléphone: (819) 268-2833 - Télécopieur: (819) 268-2883

Courriel: municipalitestedouard@sogetel.net

DEMANDE DE MODIFICATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME (300\$ POUR L'ÉTUDE DU DOSSIER)

PROCÉDURE DE DEMANDE

- FAIRE PARVENIR AUX SOINS DU RESPONSABLE DE L'URBANISME :
 - ✓ LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE MODIFICATION;
 - ✓ UN PAIEMENT DE 300\$ (AUCUNE DEMANDE TRAITÉES AVANT PAIEMENT);
 - ✓ TOUT DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES JUGÉS PERTINENT
- TRANSMISSION DE LA DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL QUI PRODUIRA UNE RÉOLUTION D'INTENTION SUR LA DEMANDE (AUCUNE GARANTIE DE RÉSULTAT FAVORABLE À LA DEMANDE);
- UN PROJET DE RÈGLEMENT DE MODIFICATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME SERA PRÉPARÉ ET TRAITÉ PAR LE CONSEIL
- UN PERMIS OU UN CERTIFICAT D'AUTORISATION POURRA ÊTRE ÉMIS QU'UNE FOIS L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT MODIFIANT LA RÈGLEMENTATION D'URBANISME.
- UNE ORIENTATION SUR LE DEMANDE SERA FAITE PAR LE CONSEIL DANS LES 2 MOIS SUIVANT LE DÉPÔT DE LA DEMANDE. CONSIDÉREZ UN DÉLAI MINIMAL DE 4 MOIS SUPPLÉMENTAIRES AVANT L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA MODIFICATION, LE CAS ÉCHÉANT.

***LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE N'ENTRAÎNE QUE L'OBLIGATION D'Étudier ET DE STATUER SUR LA DEMANDE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL. LE TRAITEMENT EN FAVEUR DU DEMANDEUR ET LE CONTENU DU PROJET DE RÈGLEMENT SONT À LA DISCRÉTION DU CONSEIL MUNICIPAL. LA MUNICIPALITÉ NE PEUT FAIRE AUCUNE GARANTIE SUR L'ACCEPTATION DU PROJET, QUI DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ EN CONSULTATION PUBLIQUE ET SOUMISE À L'APPROBATION DE LA POPULATION LORSQUE LA LOI L'EXIGE. ***

Requérant et adresse postale

Nom, Prénom : _____

Adresse postale : _____

Municipalité : _____ Code postal : _____

Numéro de téléphone : (_____) _____ - _____ Poste : _____

Courriel : _____

Lieu pour lequel vous désirez faire la demande

Adresse : _____

Matricule ou #lot : _____

Je désire étendre la demande pour tout le territoire de la municipalité de Sainte-Édouard



Municipalité Saint-Édouard-de-Maskinongé

3851, rue Notre-Dame, Saint-Édouard-de-Maskinongé (Québec) J0K 2H0

Téléphone: (819) 268-2833 - Télécopieur: (819) 268-2883

Courriel: municipalitededouard@sogetel.net

Nature de la demande (suite)

Y a-t-il des exigences ou conditions particulières en lien avec la demande que le conseil municipal devrait considérer lors de l'élaboration d'un projet de règlement en lien avec votre demande? : _____

Désirez-vous rencontrer le conseil municipal ou le comité consultatif d'urbanisme s'ils en font la demande? Oui Non

Déclaration

Je, _____, soussigné(e), déclare avoir pris connaissance de l'information relative au dépôt d'une demande de modification d'urbanisme et comprend que cette dernière ne garantit en rien un résultat en ma faveur, en tout ou en partie.

Date

Signature

Espace réservé à l'usage de la Municipalité

Zone : _____

Règlement d'urbanisme concerné : _____

Frais : 300 \$ Payés le : ____/____/____

Demande reçue par : _____

En date du : ____/____/____